



LE MAGAZINE  
DE LA COMMUNE  
DE **MILHAUD**

# Le gymnase, c'est parti !

**Actualités municipales**  
Les travaux du centre ville  
P.9

**Actualités municipales**  
Conseil Municipal des Jeunes  
P.14

**Dossier**  
Le gymnase, c'est parti !  
P.19

# Sommaire



<b>Compte rendu des Conseils municipaux</b>	P.4
<b>Actualités municipales</b>	P.8
<b>Dossier</b>	P.19
<b>Coup d'oeil dans le rétro</b>	P.24
<b>Libre expression</b>	P.30
<b>La vie des associations</b>	P.31
<b>Le carnet</b>	P.35

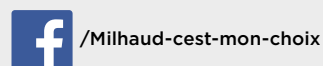


## Numéros utiles

<b>MAIRIE</b>	04 66 74 22 88	<b>SAPEURS POMPIERS</b>	18 OU 04 66 63 36 00
SECRETARIAT DU MAIRE	04 66 74 61 88	SAMU	15
URBANISME	04 66 74 61 81	SOS MÉDECIN	36 24
RESTAURATION SCOLAIRE	04 66 74 61 82	SOS MAIN	04 66 04 31 46
CCAS	04 66 74 61 83	CENTRE ANTI POISONS	04 91 75 25 25
ASSISTANTE SOCIALE	04 66 76 81 00	APPEL URGENCE EUROPÉEN	112
SERVICES TECHNIQUES	04 66 74 61 85	DR SALABER EMILIO	04 66 74 22 91
ESPACES VERTS	04 66 74 61 85	DR PERRIER JEAN-CLAUDE	04 66 74 35 09
CENTRE SOCIO CULTUREL	04 66 74 32 47	DR HOA GUY	04 66 74 34 72
POLICE MUNICIPALE	04 66 74 36 95	DR BARAGNON MARC	04 66 74 10 22
POLICE NATIONALE	17	PHARMACIE DE LA PLACE	04 66 74 03 40
GENDARMERIE BERNIS	17 OU 04 66 71 39 10	PHARMACIE INTERMARCHÉ	04 66 74 31 77
GENDARMERIE VAUVERT	17 OU 04 66 73 15 20	VÉTÉRINAIRES MILHAUD	04 66 74 22 20
CRÈCHE HALTE GARDERIE	04 66 74 38 28	PRÉFECTURE DU GARD	04 66 36 40 40
LYCÉE DE MILHAUD	04 66 74 62 10	CONSEIL DÉPARTEMENTAL	04 66 76 76 76
ÉCOLE PRIMAIRE	04 66 74 22 79	LYONNAISE DES EAUX	09 77 40 94 43
ÉCOLE MATERNELLE	04 66 74 25 54	ERDF URGENCES	09 72 67 50 30
		GRDF URGENCES	08 00 47 33 33



M LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MILHAUD  
**Directeur de la publication :**  
 Jean-Luc Descloux  
**Rédacteurs en chef :** Les élus de la commune  
 Mairie de Milhaud  
 1 rue Pierre Guérin - CS 40001  
 30540 MILHAUD  
 Tél. : 04 66 74 22 88  
 Fax : 04 66 74 11 94  
[www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr)



**Crédit photo couverture :** Basalt Architecture architectes  
**Conception - réalisation - conseil éditorial :**  
 Barcelona & co - 8, rue de Berne  
 30000 Nîmes  
[www.barcelona-co.fr](http://www.barcelona-co.fr)

“...*Le carnet de commande est bien rempli ! ...*”



La destinée de notre pays sera au mois de mai prochain entre les mains d'un nouvel exécutif. La perplexité engendrée par cette situation ne doit pas cependant nous détourner de notre action, qu'elle soit locale ou intercommunale, au contraire !

Même si certaines dispositions légales ou réglementaires prises, sous le mandat présidentiel qui s'achève, subiront très certainement des modifications qui, à n'en pas douter, seront importantes.

L'action municipale est en effet diverse et implique des adaptations permanentes face aux contraintes nouvelles qui peuvent nous être imposées.

C'est un défi que la majorité municipale devra relever. Après avoir mis en place une politique éducative de qualité tournée vers les plus jeunes d'entre nous, renforcé notre dispositif de sécurité dont les premiers résultats sont encourageants, défini le planning de réalisation des travaux de mise en accessibilité des ERP, arrêté, après de nombreuses études, le projet du gymnase dont le permis de construire vient d'être obtenu et la livraison envisagée à la rentrée scolaire 2018, et terminé la procédure de transformation du POS en PLU, de nouveaux chantiers ont été lancés.

Il en va notamment :

- de la politique que nous avons décidé de mener en matière de construction de «logements locatifs aidés» pour répondre aux exigences de la loi SRU qui nous a conféré, compte tenu de la situation actuelle de la commune, le statut de ville carencée et lui a fait perdre son droit de préemption, sans parler des pénalités financières qui l'accompagnent,
- des travaux de réparation et de mise aux normes de l'ensemble des bâtiments communaux, laissés dans un triste état,
- de la poursuite des travaux de réfection de la voirie, ô combien délabrée de notre commune (du centre historique et centre-ville jusqu'au prolongement de la rue des mûriers), complé-

tés par la mise en sécurité de l'ancienne route de Montpellier,

- de l'élargissement et de la richesse de l'offre culturelle et festive dont peuvent bénéficier nos concitoyens et dont nous nous sommes préoccupés depuis le début du mandat afin de promouvoir le rayonnement de notre ville, tout en gardant à l'esprit la volonté de consolider le lien social entre toutes les générations et les différentes catégories de la population,
- de l'analyse des besoins sociaux, obligatoire depuis 1995 et pourtant jamais réalisée, portée par le CCAS, qui nous permettra, à partir des conclusions de cette étude, de mettre en place un plan d'actions répondant au plus près aux attentes des Milhaudois, qu'elles soient liées à la question du vieillissement de la population, aux modifications de la structure des cellules familiales, aux problématiques de l'emploi et du logement ou à l'accompagnement des parents qui le souhaitent dans leurs tâches éducatives,
- du lancement dans le domaine de l'urbanisme de trois projets : la restructuration de notre Centre Socio Culturel qui ne répond plus aux exigences réglementaires et à la demande des associations ; le transfert, rendu nécessaire par les conditions d'exercice de la fonction, de la Police Municipale dans des locaux plus conformes et visibles ; la création de deux parcs de loisirs et de détente : le Van Gogh à côté du Renoir et le parc des Moulins à Vent.

Le carnet de commande est bien rempli ! Mais soyez assurés que nous consacrerons toute notre énergie à mener à terme toutes ces actions dans l'intérêt de tous.

**Maire de Milhaud**  
**Vice Président de Nîmes Métropole**

# Compte rendu

## des conseils municipaux

### EXTRAITS DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux est consultable sur le site :

[www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr)

### Séance du 05 octobre 2016

#### SOUTIEN A LA VILLE DE NIMES POUR SA CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITE, GEREE PAR L'UNESCO

Soutien de la candidature de la ville de Nîmes pour intégrer la liste prestigieuse du patrimoine mondial de l'Humanité, gérée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO).

#### MISE À JOUR DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIMES METROPOLE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017

L'extension du territoire aux communes de Domessargues, Fons, Gajan, Maressargues, Montagnac, Montignargues, Moulézan, La Rouvière, Saint-Bauzély, Saint-Génies-de-Malgoirès, Saint-Mamert-du-Gard et Sauzet a un impact direct sur la composition de l'organe délibérant de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole portant son effectif à 104 élus. Avis favorable à propos de la nouvelle rédaction des statuts de l'EPCI à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2017, tels qu'approuvés par délibération du Conseil Communautaire en date du 19 septembre 2016.

#### BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE ET ARRET DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME CONSULTABLE SUR LE SITE DE LA COMMUNE.

#### MISE EN PLACE DU COMPTE EPARGNE TEMPS (CET) ; REGLES D'OUVERTURE, DE FONCTIONNEMENT, DE GESTION, D'UTILISATION ET DE CLOTURE À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017

#### MISE EN PLACE DES AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCES POUR LE PERSONNEL MUNICIPAL

Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux, et événements de la vie courante pour les agents de la commune après avis du CT, accordées sous réserve de la présentation de justificatifs et des nécessités du service.

#### APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU PERSONNEL MUNICIPAL

Adoption du règlement intérieur du personnel communal précisant un certain nombre de règles, principes et dispositions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services municipaux.

#### MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI PERMANENT ET SUPPRESSION DE POSTE

Au regard des besoins croissants du service TAP/ALSH et de la charge de travail de l'agent en charge du service, le temps de travail du poste initialement prévu à 30 heures hebdomadaires, est porté à 35 heures à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016. L'emploi à temps non complet est supprimé.

#### CHARTRE DE BONNE CONDUITE DES FUTURS EPOUX LORS DES CEREMONIES DE MARIAGES CIVILS

### Séance du 19 octobre 2016

#### CONSTRUCTION DU GYMNASE - APPROBATION DE L'AVANT-PROJET, DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL, DES DEMANDES DE SUBVENTIONS ET AUTORISATION DE DEPOT DE LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Le Conseil municipal a adopté l'avant-projet sommaire du programme de travaux présenté par le cabinet Basalt Architecture estimé pour l'enveloppe des travaux à 2 154 555 € HT soit 2 585 466 € TTC et le plan de financement de l'opération actualisé, pour une enveloppe globale prévisionnelle de 2 458 645 € HT soit 2 950 374 € TTC.

Dépenses prévisionnelles HT		Recettes prévisionnelles	
Détail	Montant	Détail	Montant
Etudes divers	22 090	Subvention REGION	1 000 000
Travaux	2 154 555	Fonds de concours CANM	415 000
Honoraires AMO	85 000	DETR -Etat	550 000
Honoraires MOE	197 000		
<b>Dépenses HT</b>	<b>2 458 645</b>		
TVA	491 729	Fonds propres	985 374
<b>Dépenses TTC</b>	<b>2 950 374</b>	<b>TOTAL des recettes</b>	<b>2 950 374</b>

Demande de participation financière de l'État au titre de la DETR et au titre des fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole pour cette opération, signature de la demande de permis de construire et lancement de la procédure de consultation des entreprises.

## **Séance du 26 octobre 2016**

### **VENTE A LA SOCIETE DENOMMEE MILHAUD 2 D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A BATIR A DETACHER DES PARCELLES CADASTREES SECTION AT 12 ET AT 13 (LOT 2 DU LOTISSEMENT LE PARVIS DU GYMNASE)**

Cession à la société dénommée MILHAUD 2, le lot numéro DEUX (2) du lotissement « le Parvis du Gymnase », correspondant à une parcelle d'environ 3 886 m<sup>2</sup> à détacher des parcelles actuellement cadastrées section AT numéros 12 et 13, au prix de sept cent mille euros (700 000,00 EUR), frais en sus à charge de l'acquéreur. Consentement à toute constitution de servitude rendue nécessaire dans le cadre de l'opération, et à la constitution d'une servitude de passage de canalisations en sous-sol entre les lots numéros 1 et 2 du lotissement dénommé « Le Parvis du Gymnase ».

## **Séance du 17 novembre 2016**

### **MISE EN ŒUVRE DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE POUR UN CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE**

Accord du bénéfice de la protection fonctionnelle à Monsieur ZANONE Frédéric, conseiller municipal délégué à la politique sportive de la ville, prévention et médiation de la commune tout au long de la procédure et prise en charge des frais de procédure et d'avocat pour l'affaire liée à l'outrage à une personne sur personne chargée d'une mission de service public.

### **MISE EN ŒUVRE DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE POUR DEUX AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE**

Deux policiers municipaux ont été victimes le 31 juillet 2016, d'outrage à personne dépositaire de l'autorité publique, dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. Octroi aux deux agents de police municipale concernés de la protection fonctionnelle dans la procédure devant le Tribunal de Nîmes en leur qualité de partie civile.

### **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT EN CHARGE DE LA FONCTION D'INSPECTION (ACFI) ENTRE LE CENTRE DE GESTION DU GARD ET LA COMMUNE DE MILHAUD AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017**

### **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION CADRE DE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION (DSI) COMMUNE A NIMES METROPOLE ET A LA COMMUNE DE MILHAUD SUR LES PERIMETRES DEFINIS**

Approbation de l'évolution du périmètre de mutualisation entre la Direction des Systèmes d'Information de Nîmes Métropole et la Commune de MILHAUD et signature de la

convention cadre de fonctionnement de la DSI commune à Nîmes Métropole et à MILHAUD dans sa version issue de l'avenant n°1.

### **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION CADRE DE FONCTIONNEMENT DU CENTRE INTER-URBAIN DE VIDEO-PROTECTION (CIUVP) COMMUN A NIMES METROPOLE ET LA COMMUNE DE MILHAUD**

Approbation et signature de la convention cadre de fonctionnement du CIUVP commune à Nîmes Métropole et à MILHAUD.

### **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS**

Attribution des subventions aux associations conformément aux montants ci-dessous :

FCPE	<b>900 €</b>
Avenir Cyclotourisme Milhadois	<b>700 €</b>
Judo Club de Milhaid	<b>700 €</b>
Football Club Milhaid	<b>500 €</b>
Peña Taurine Enrique Ponce	<b>200 €</b>
<b>POUR UN MONTANT TOTAL DE</b>	<b>3 000 €</b>

### **ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Suite à la démission de Monsieur David VENZAL du conseil municipal, sont élus membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale : Cécile MARTINEZ COULON, Muriel BURST, Marcel RODRIGUEZ, Patrick COPPIETERS, Jocelyne BATIGNES, Dominique FESQUET, Xavier CAUQUIL, Isabelle DURAND-MARTIN.

## **Séance du 06 décembre 2016**

### **MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE**

Approbation de la nouvelle rédaction des statuts de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2017 modifiant les contours de la compétence en matière de promotion du tourisme.

### **AUTORISATION CONSENTIE A MONSIEUR LE MAIRE A DONNER MANDAT ET A DESIGNER LE BENEFICIAIRE DE L'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT SUR LA PARCELLE COMMUNALE LIEU-DIT LE MOULIN A VENT SECTION AL N°371**

Dans le cadre du projet de construction de logements sociaux par la Société Un Toit pour Tous, autorisation à donner mandat à cette Société afin de déposer une demande d'autorisation de défrichement à la DDTM sur la parcelle section AL N°371 pour une surface de 1500 m<sup>2</sup> en vue de la

# Compte rendu

## des conseils municipaux

réalisation du projet de logements sociaux 7 rue du Moulin à Vent à Milhaud.

### ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF AU DISPOSITIF DES PASSEPORTS ETE POUR 2017 ET SIGNATURE DE LA CONVENTION

La ville de Nîmes reconduit la convention de groupement de commandes réunissant toutes les communes qui souhaitent adhérer au dispositif des « passeports été 2017 ».

### DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION THEMATIQUE ADMINISTRATION GENERALE, PATRIMOINE, GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Procédure de remplacement de Monsieur FOURNIER Sylvain, conseiller municipal démissionnaire dans la commission **2 - ADMINISTRATION GENERALE, PATRIMOINE, GESTION DU DOMAINE PUBLIC**, Monsieur PEYTAVIN Gérard est nommé membre titulaire.

### DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION THEMATIQUE VIE ASSOCIATIVE ET SPORTS

Procédure de remplacement Monsieur FOURNIER Sylvain, conseiller municipal démissionnaire dans la commission **2 - ADMINISTRATION GENERALE, PATRIMOINE, GESTION DU DOMAINE PUBLIC** ; Monsieur MERLO Denis est nommé membre suppléant.

### DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, COMMERCE, ARTISANAT, AGRICULTURE ET COURS D'EAU

Procédure de remplacement Monsieur FOURNIER Sylvain, conseiller municipal démissionnaire dans la commission **2 - ADMINISTRATION GENERALE, PATRIMOINE, GESTION DU DOMAINE PUBLIC** ; Monsieur ZANONE Frédéric est nommé membre suppléant.

### DESIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES DE LA COMMISSION PREVENTION, MEDIATION, SECURITE ET PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN

Procédure de remplacement Monsieur FOURNIER Sylvain, conseiller municipal démissionnaire dans la commission **9 - PREVENTION, MEDIATION, SECURITE, PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN** et démission de Monsieur Joseph COULLOMB de son siège de suppléant ; Monsieur COULLOMB Joseph est nommé membre titulaire et Madame FOUCHARD Aurélie, membre suppléant.

### DESIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2015-01-002 DU 29 JANVIER 2015

Procédure de remplacement des membres de la commission pour l'accessibilité. Messieurs Patrick COPPIETERS et Xavier CAUQUIL sont nommés en tant que membres

suppléants. Madame MAS-CABREILHAC Florence, infirmière, en tant que titulaire, représentante non élue de la dite commission.

### FIXATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES ET ESPACES MUNICIPAUX - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2016-03-028 DU 23 MARS 2016

Tableau récapitulatif consultable dans le procès verbal de séance publié sur le site de la commune.

### RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES D'EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - EXERCICE 2015

### DECISION MODIFICATIVE N°2 ET VIREMENTS DE CREDITS

Adoption de la décision modificative N°2 du budget principal 2016 résumée par un virement de section de fonctionnement à la section d'investissement de 8 000 € afin de permettre la couverture de dépenses non prévues ou insuffisamment provisionnées.

Les tableaux détaillant les mouvements financiers sont consultables sur le site dans le procès verbal de séance.

## Séance du du 18 janvier 2017

### RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017 - RECRUTEMENT ET REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

Pour faire face aux besoins occasionnés par le recensement de la population 2017, 12 emplois d'agents recenseurs non titulaires, à temps non complet, ont été créés pour la période du 19 janvier au 18 février 2017.

La rémunération des agents recenseurs est fixée de la manière suivante :

- Forfait pour la tournée de reconnaissance : 105 €
- Forfait par séance de formation : 28 €
- Par bulletin individuel collecté : 1.75 €
- Par bulletin de logement collecté ou dossier d'adresse collective : 1.15 €
- Prime modulable attribuée selon les efforts particuliers : entre 35 € et 40 €

Ces tarifs ne comprennent pas les charges sociales qui seront acquittées par la commune.

### ADHESION AU RENOUVELLEMENT DU DISPOSITIF « CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE » ET AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER LA CONVENTION CADRE DE FONCTIONNEMENT, COMMUNE A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE ET LA COMMUNE DE MILHAUD

Approbation et signature de la convention de fonctionnement du dispositif « Conseil en Energie Partagé » permettant aux communes adhérentes de réaliser des

économies financières et d'énergie, tout en sensibilisant à la maîtrise de l'énergie ainsi qu'à la démarche de transition énergétique.

**AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER LA CONVENTION DE GESTION DE SERVICES ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE ET LA COMMUNE DE MILHAUD POUR LA GESTION DES ZONES D'ACTIVITE ECONOMIQUE**

Les dispositions de la loi dite NOTRe prévoient notamment le transfert obligatoire aux communautés d'agglomération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, de la compétence en matière de « création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire ».

Dans l'intérêt des deux collectivités, Nîmes Métropole et la Commune ont acté par délibération la volonté de confier la création et la gestion des zones d'activités à la Commune. Approbation et signature de la convention de fonctionnement de gestion de services permettant aux communes pour le compte de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole, d'assurer la gestion transitoire des équipements et services afférents aux zones d'activité économique relevant au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la compétence de Nîmes Métropole.

**AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER LA CONVENTION DE PASSAGE POUR L'INSTALLATION D'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LA PARCELLE SECTION AN N°118 RUE DE LA TREILLE**

Signature de la convention de passage d'éclairage public sur la parcelle section AN N°118 rue de la Treille, avec le propriétaire pour permettre à la commune et à l'exploitant du réseau concerné, de faire pénétrer leurs agents ou ceux de leurs entrepreneurs dûment accrédités sur la dite parcelle, en vue de la construction, la surveillance, l'entretien et la réparation des ouvrages ainsi établis.

**AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE ET LA COMMUNE DE MILHAUD DANS LE CADRE DU PROGRAMME « LES VENDREDIS DE L'AGGLO » ET « LES PESTACLES DE L'AGGLO »**

Afin de permettre aux communes désireuses de formaliser le partenariat nécessaire à la programmation 2017, il convient de signer une convention type à intervenir entre Nîmes Métropole et les communes membres. Approbation et signature de la dite convention. Décision approuvée à l'unanimité.

**AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION POUR LE THÉÂTRE POPULAIRE DE NIMES ET LA COMMUNE DE MILHAUD DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTATION DU SPECTACLE « DU COTÉ DE LA VIE » DE PASCAL LAINÉ PAR PHILIPPE GOUDARD**

Spectacle « Du côté de la vie » de Pascal LAINÉ par Philippe GOUDARD fixé le samedi 11 mars 2017 à 20h00, à la salle des fêtes François-Pierre VILLARET.

**AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER LE CONTRAT TYPE D'ETABLISSEMENT AGREE PAR LA FEDERATION FRANÇAISE DE LA COURSE CAMARGUAISE - FFCC - PERMETTANT D'ORGANISER DES MANIFESTATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE**

Approbation et signature du contrat-type à intervenir entre la commune de Milhaud et la Fédération Française de Courses Camarguaises pour l'attribution de l'agrément nécessaire à la mise en place de manifestations et courses spécifiques sur les voies publiques pour la somme annuelle de 418 €.

**AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER LA CONVENTION D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES ENTRE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE DU PONT DU GARD ET LA COMMUNE DE MILHAUD**

Signature de la convention entre la commune de Milhaud et l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) du Pont du Gard instaurant les modalités de gratuité d'accès au site pour les gardois.

**VIREMENT DE CREDITS N°2 DU BUDGET PRINCIPAL 2016**

Un virement de crédits entre chapitres d'un montant de 2000 € a été effectué et les mouvements financiers détaillés sont consultables sur le site dans le procès verbal de séance.

**AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2017**

Monsieur le Maire est autorisé jusqu'à l'adoption du budget primitif 2017 à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite synthétisée dans le tableau suivant :

Chapitre libellé nature	Crédits ouverts en 2016 (BP+BS+DM) sauf RAR en euros	25% Montant autorisé avant le vote du BP 2017 en euros
20 immobilisations incorporelles	54 375,00	13 593,75
204 immobilisations d'équipement versées	10 162,00	2 540,50
21 immobilisations corporelles	523 529,00	130 882,25
23 immobilisations en cours	379 859,00	94 964,75
Total des dépenses d'équipements	967 925,00	241 981,25

# Sécurité et prévention

## CLSPD

### La lutte contre la délinquance et les questions de prévention au centre des préoccupations municipales

**Les actions développées localement et la stratégie pour les prochaines années ont été présentées lors de la réunion du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) qui a eu lieu en mairie, le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016,** en présence

de Jean-Luc DESCLOUX, Maire de Milhaud, assisté de Huguette SARTRE, Conseillère Départementale, Joseph COULLOMB, 1<sup>er</sup> Adjoint, Gérard PEYTAVIN, Adjoint à la Sécurité, Frédéric ZANONE, Conseiller Municipal Délégué à la Prévention, Monsieur PERRIN, Chef de Cabinet de Monsieur le Préfet, Madame BECCUAU, Procureure de la République, de Monsieur LORBLANCHET, Proviseur du lycée, de Madame HEMINGWAY, Provisseuse Adjointe, Monsieur FRANCIANI, Directeur de l'école élémentaire, Madame ROCALBA, Directrice de l'école maternelle, Monsieur le Commandant SALTET représentant le Centre de Secours de Nîmes, Monsieur le Major PLUMEAU de la brigade de Gendarmerie de Bernis, Monsieur LE CARO, de la compagnie de Gendarmerie de Vauvert et les référents « participation citoyenne ».

#### Les actions en place se déclinent autour de :

- La tranquillité publique avec le renforcement de notre Police Municipale par l'embauche d'un 6<sup>ème</sup> policier, la finalisation de la deuxième tranche de la vidéo-protection, le dispositif "Participation Citoyenne", et l'aide des réservistes de la Gendarmerie Nationale, en résidence à Milhaud dans des locaux mis à leur disposition par la commune, depuis décembre 2015.
- Les mesures de sécurité prises dans le cadre de l'état d'urgence et du plan Vigipirate. Outre le dispositif de sécurité mis en oeuvre aux abords des écoles, de la crèche, dans les lieux de rassemblement (fêtes du village) ou de l'entrée des lieux de culte ; d'autres dispositions ont été prises à l'école maternelle, l'école élémentaire et le lycée dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) que chaque établissement a défini face au risque attentat - intrusion.
- La sécurité routière avec les actions auprès des enfants de sensibilisation à la prévention routière menées par la Police Municipale
- Des contrôles de vitesse réalisés en lien avec la

Gendarmerie.

- La lutte contre la délinquance en urbanisme (constructions illicites) confiée au Groupement Local de Traitement de la Délinquance (GLTD) qui a pour mission, sous la présidence du Procureur de la République, de suivre les procédures en cours, jusqu'à la remise en l'état d'origine du site par les contrevenants.
- La prévention des violences par des actions de sensibilisation et éducatives.
- L'offre en direction des jeunes, à deux titres :
  - la recherche d'emploi avec le bureau municipal de l'emploi créé en 2014 par la municipalité actuelle
  - la lutte contre les addictions (alcool, drogue) sous l'égide de l'association Alcool Assistance.
- Les aides aux victimes, pour lesquelles le Service Juridique rencontre une hausse de la demande qui pourrait le conduire, dans un proche avenir à rechercher un partenariat avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit du Gard, lui permettant d'ouvrir des permanences régulières d'avocats.

Les orientations prioritaires pour les prochaines années :

Elles s'articulent essentiellement autour de trois programmes d'actions :

- **La sécurité routière** : modification du carrefour ouest (Intermarché). Suite à la visite du Préfet, Monsieur Didier LAUGA, le 18 juillet 2016, une étude de faisabilité au regard de l'accidentologie, du trafic et de son implantation a été mise en place, le 1<sup>er</sup> décembre 2016. Nous suivons de près, avec les services de l'État, les suites qui seront retenues.
- **La recherche d'emploi** : mise en place d'un "job dating" (cession de recrutement où recruteurs locaux et candidats se retrouvent pour un maximum d'entretiens en une journée) en liaison avec la Cité des Métiers, avec des ateliers thématiques de préparation à l'embauche.
- **L'éducation** : installation au mois de décembre 2016 d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui témoigne de la volonté de la municipalité de former des citoyens, d'aujourd'hui et de demain, respectueux de nos valeurs républicaines et de la démocratie.



### Réfection de la voirie

Avant les travaux de voirie proprement dits, Nîmes Métropole a remplacé ou installé les "caisses siphonides" qui optimisent en toute sécurité la collection et l'évacuation des eaux usées des habitations dans le collecteur central de l'assainissement.

C'est l'entreprise Eiffage qui a obtenu le marché. Ce chantier qui a démarré en janvier devrait normalement prendre fin vers le 30 mars (les conditions météorologiques peuvent, comme parfois, retarder l'avancement des travaux).

Ils vont permettre l'embellissement de ces rues grâce à la remise en état complète de la chaussée et la réfection des caniveaux ; en effet, le constat d'un vieillissement de cette voirie, le manque de sécurité pour les véhicules et les piétons, a rendu des plus urgent, la réalisation de ce chantier.



### Ancienne station "Campus"

Dans un souci d'amélioration, et afin de donner à notre entrée Ouest un aspect plus agréable et esthétique, nous avons dans un premier temps procédé au démantèlement, sans aucun coût pour la collectivité, de l'ancienne station "Campus" qui deviendra un parking avec accessibilité aux PMR, afin de faciliter l'accès aux différents établissements de proximité.

Nous poursuivrons l'embellissement de cette porte d'entrée du village en végétalisant une partie des îlots centraux.





## Contournement Ouest de Nîmes : une nouvelle liaison entre la route d'Alès et l'A9

**A partir du 27 février, la concertation sur le Contournement Ouest de Nîmes est ouverte. Un large dispositif est mis en place à cette occasion (réunions publiques, expositions, documentation, site internet...) pour prendre connaissance du projet et exprimer vos remarques.**

### **Votre avis sur le projet est important...**

Très attendu, le projet de contournement Ouest de Nîmes doit permettre de mieux relier la RN106 à l'autoroute A9, en s'affranchissant des contraintes urbaines dans Nîmes.

Ce nouvel équipement raccordera à terme le pays Cévenol à l'arc autoroutier méditerranéen et contribuera au développement de l'ouest de l'agglomération nîmoise.

Le projet a été relancé en 2015 avec une inscription de 10 M€ au contrat de plan Etat-Région 2015/2020 qui permettront de réaliser les études, les acquisitions foncières et les premiers travaux.

Essentiel pour réduire les difficultés actuelles sur la RN106 dans Nîmes, le Contournement Ouest de Nîmes est porté par l'État et les collectivités partenaires (Région Occitanie, Conseil départemental du

Gard, Alès Agglomération et Nîmes Métropole, Pôle Métropolitain Nîmes-Alès). De plus, 3 communes sont directement concernées par le tracé : Caveirac, Milhaud et Nîmes.

Le projet consiste en la construction d'une infrastructure nouvelle d'un linéaire d'environ 12 km assurant la déviation par l'ouest de l'agglomération nîmoise, de la RN106 entre le nord de Nîmes et l'A9 au sud. L'actuelle RN106 sera alors déclassée en voirie locale. Quatre points d'échanges sont prévus au niveau de la RN106 au nord de Nîmes, de la RD999, de la RD40 et de l'A9.

### **Exprimez-vous sur le projet**

Une phase de concertation sur le Contournement Ouest de Nîmes est ouverte du 27 février au 7 avril 2017. Durant cette période, n'hésitez pas à donner votre avis sur le programme et les objectifs, à exprimer vos attentes et vos remarques.

À l'issue de cette phase de concertation et des choix réalisés, les études seront affinées. Le projet vous sera à nouveau soumis dans le cadre de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique prévue en 2018. C'est pourquoi votre avis, dès maintenant, a toute son importance.

# CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES

NOUVELLE LIAISON ROUTIÈRE  
ENTRE LA ROUTE D'ALÈS ET L'A9

## CONCERTATION

27 FÉVRIER

> 7 AVRIL

2017

Informez-vous et donnez votre avis  
[www.contournement-ouest-nimes.fr](http://www.contournement-ouest-nimes.fr)



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE

## Concertation mode d'emploi

### 4 RÉUNIONS PUBLIQUES

Des réunions publiques seront organisées à :

> **Nîmes, jeudi 2 mars 2017, à 18h30,**

Kinopolis Nîmes,  
130 rue Michel Debré

> **Caveirac, mardi 7 mars 2017 à 18h30,**

Salle Polyvalente,  
20 rue de la Pépinière,

> **Milhaud, jeudi 9 mars 2017 à 18h30,**

Centre socio-culturel,  
10 Place Frédéric Mistral,  
> **Alès, lundi 13 mars 2017 à 18h30,**

Salle du Capitole,  
10 place de l'Hôtel de Ville.

### EXPOSITIONS ET REGISTRES DE CONCERTATION

> Mairies de Caveirac, Milhaud, Nîmes, à l'hôtel du Département du Gard, à l'Hôtel d'Agglomération de Nîmes Métropole à Nîmes, à l'Hôtel

d'Alès Agglomération à Alès, à la Préfecture du Gard et à la DREAL Occitanie à Montpellier,  
> Registre numérique sur  
[www.contournement-ouest-nimes.fr](http://www.contournement-ouest-nimes.fr)

### INFOS +

Projet, expositions, modalités de concertation, actualités...

[www.contournement-ouest-nimes.fr](http://www.contournement-ouest-nimes.fr)

# CCAS

## Analyse des besoins sociaux : Un plan d'actions pour répondre aux besoins sociaux des Milhaudois

Avec le plan d'action de l'analyse des besoins sociaux, la commune de Milhaud et le CCAS veulent proposer aux habitants de Milhaud un offre sociale adaptée aux besoins du territoire. L'analyse des besoins sociaux concrétise une réflexion partagée sur l'offre sociale du territoire. Les habitants, les professionnels et les élus ont travaillé avec le cabinet de conseil EQR-Mazars pour permettre de réaliser le diagnostic social de la commune.

A partir de cet état des lieux, la mairie et le CCAS se sont engagés sur 4 actions pour apporter des réponses aux besoins du territoire :

- Le vieillissement de la population qui accroît les besoins d'aide à la mobilité, de services à la personne, d'aides techniques... ;
- Les modifications de la structure de cellule familiale et des modèles familiaux qui peut induire de nouveaux besoins ;
- Des jeunes et des femmes plus impactés par les contrats à temps partiel et par la hausse de la demande d'emploi ;
- Les problématiques liées au logement avec un manque de logements sociaux et des aides financières relatives au logement qui représentent la moitié des aides financières du CCAS.

En réponse à ces enjeux, quatre fiches actions ont été définies :

- Rompre l'isolement des personnes âgées à domicile ;
- Lever les freins à l'insertion professionnelle ;
- Communiquer sur les aides existantes à destination des familles et des jeunes ;
- Favoriser la rénovation des logements du parc privé.

Le programme des actions proposées s'échelonne de 2017 à 2021.

L'ABS a fait ressortir la nécessité d'un effort de communication adaptée pour s'assurer que chaque concitoyen ait accès à la connaissance des offres de service public : CCAS, services périscolaires, services départementaux...

Pour lutter contre l'isolement, le CCAS réfléchit donc à une communication adaptée aux personnes ayant par exemple des difficultés à se déplacer, à

lire, ne possédant pas d'ordinateur ou n'ayant pas de connexion internet etc...

Parallèlement, une réflexion sera menée pour envisager la mise en place d'un service de visite à domicile des personnes isolées ou fragiles qui permettra de recréer du lien, et apporter de l'information qui ne leur parviendrait pas par les moyens classiques ou qu'elles ne savent pas ou ne pensent pas à chercher. Pour maintenir et renforcer le lien avec ces personnes isolées, en incapacité de se déplacer ou dont la mobilité est réduite, la commune réfléchit à organiser un service de déplacement avec minibus, qui, s'il est viable et finançable, permettrait d'assurer le déplacement des personnes empêchées pour participer aux événements festifs et culturels organisés par la commune.

Pour lever les freins à l'insertion, nous devons favoriser le lien avec les personnes ressources : assistante sociale, conseiller pour l'emploi, avocat, médiateur, soutien à la parentalité, services à la personne...

Pour cela le CCAS envisage la création d'un pôle solidaire qui serait un espace réservé aux services à la personne et à la famille. Situé de manière préférentielle hors des locaux de la mairie, ce lieu préserverait la discrétion des démarches et se voudrait adapté aux besoins et aux intervenants spécialisés (institutionnels ou associatifs). Cet espace servirait aussi de lieu de réunion pour les associations milhaudoises tournées vers l'enfance, la scolarité, la famille, la santé,... De nouveaux intervenants tels que le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits de Femmes et des Familles) et bien d'autres encore, pourraient ainsi être accueillis et oeuvrer à Milhaud même, dans des locaux adaptés qui aujourd'hui font défaut.

Nous souhaitons que nos objectifs et les moyens qui y seront consacrés, créent une dynamique auprès de bénévoles qui souhaiteraient s'associer à notre démarche. Nous sommes d'ors et déjà à l'écoute de tous les projets d'action entrant dans ce cadre et répondant à l'objectif social que nous portons. Les idées ne manqueront pas ! Elles seront adaptées aux besoins constatés et étoffées par les propositions des Milhaudois qui souhaiteraient participer à cet élan solidaire !

# Éducation

## Inauguration des deux aires de jeux installés dans nos écoles

Le 5 janvier 2017, notre députée, Madame Françoise DUMAS est venue inaugurée, en présence de Madame ROCALBA, Directrice de l'école maternelle, et Monsieur FRANCINI, Directeur de l'école élémentaire, et de nos élus, les deux aires de jeux installés dans la cour de nos écoles.

Ces jeux, tant attendus, ont pu être financés grâce à une subvention que nous a accordée Madame DUMAS dans le cadre de sa réserve parlementaire.



Cette subvention de 10 000 € nous a permis d'installer un espace ludique avec un sol sécurisé pour les plus petits et un château fort pour les plus grands du primaire.

### Ces jeux ont vite été pris d'assaut !

Après une visite de la cantine, Madame DUMAS a souhaité pouvoir déjeuner avec les enfants ; Monsieur le Maire et quelques élus avaient donc pris rendez-vous et ont déjeuné avec Madame la Députée et les enfants du primaire, le vendredi 3 février.

## Notre Députée à la cantine

Le vendredi 3 février 2017, Madame Françoise DUMAS, députée, est venue, accompagnée de Jean-Luc DESCLOUX, Maire de Milhaud, de Huguette SARTRE, Conseillère Départementale, et d'Aurélie FOUCHARD, Adjointe aux affaires scolaires, partager un repas avec les enfants de la cantine de l'école

élémentaire. Les élus ont pu évaluer par eux-mêmes la qualité des repas servis. Après un déjeuner équilibré et convivial, un bilan positif ressort de cette expérience qui sera renouvelée.

A l'occasion de ce repas, les représentants du CMJ ont pu échanger

avec nos élus et montrer leur maturité et leur motivation.

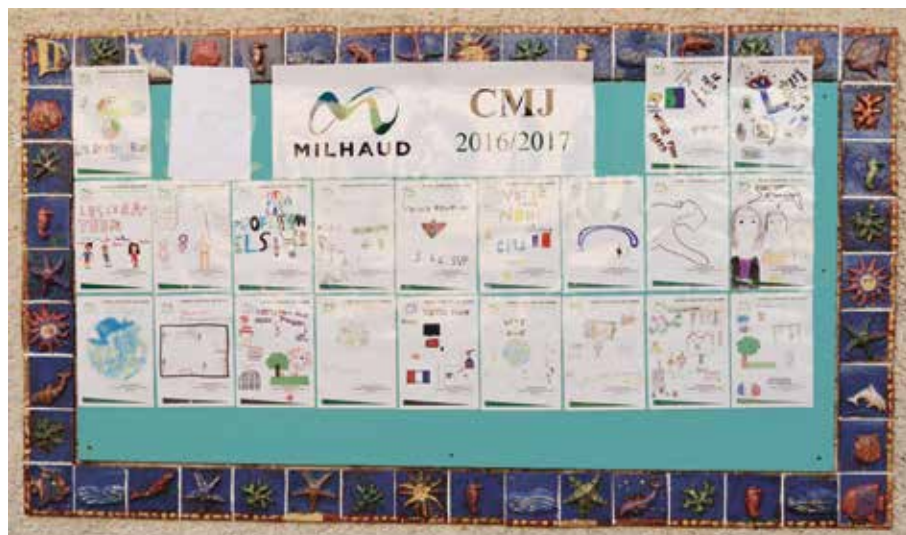
Nos jeunes élus se sont ensuite réunis dans la BCD où Madame Françoise DUMAS leur a offert un livre sur les institutions républicaines et quelques petits autres cadeaux venant de l'Assemblée Nationale (stylos, etc.).



# Conseil Municipal des Jeunes : une première !

Le 5 décembre 2016 ont eu lieu les élections du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ; ce ne sont pas moins de 22 listes (composées de 3 élèves en groupe mixte) qui se sont présentées, soit 66 enfants de CM1 et CM2 qui, très impliqués, souhaitent représenter leurs copains, leur école, leur village.

97% des élèves se sont présentés au centre socioculturel pour élire leurs représentants : un taux record de participation pour des élections dans notre commune !



Le tout nouveau CMJ 2016 – 2017 est donc composé des 9 élus suivants :



**Amanita  
BANGOURA**



**Brian  
BOTELHO**



**Neil-Vinh  
HELLE**



**Loane  
LAFUENTE**



**Wiam  
MIMMIH**



**Emma RICHELME  
RIZZOTTO**



**Yanis  
TAOUYL**



**Alexis  
VETY**



**Lana  
ZANONE**

Le premier CMJ a eu lieu dans la salle du conseil de la mairie, le 13 décembre 2016. Tous étaient naturellement présents. Après un discours de Monsieur le Maire rappelant le rôle important qu'ils ont à jouer et quelques règles de démocratie et de citoyenneté, chacun a pu prendre la parole pour s'exprimer sur son engagement et remercier ses électeurs. Un bon début qui présage de grands échanges. Monsieur Le Maire et Madame Sandrine CAMPOS ont remis à nos jeunes élus leur écharpe tricolore, ainsi qu'une clef USB. Nos jeunes élus se réuniront trois fois, pour des commissions, dans l'année pour soumettre leur programme et leurs idées. Ils disposent d'un budget annuel de fonctionnement qui leur permettra de mettre en place des actions dans plusieurs domaines de leur choix. Le prochain CMJ aura lieu le 27 juin 2017.



*Les élus à l'éducation et aux affaires scolaires*

## Les Vendredis de l'Agglo

Tous les vendredis soirs à 20h45 dans une commune de l'Agglo, de janvier à décembre.  
Les mois de juillet, août et les week-end de feria et Noël sont "off".

**Tout public - Entrée gratuite**

**Billets à retirer le soir même dès 19h45**

(Sauf pour la soirée d'ouverture), dans la limite des places disponibles.



## Les Pestacles de l'Agglo

**En décembre, en attendant les fêtes de Noël, les enfants peuvent découvrir « Les Pestacles de l'Agglo ».**

Tous les samedis et dimanches du mois de décembre à 16h, sous forme d'un mini festival, des spectacles jeune public s'invitent dans les communes de l'Agglo, à raison de 2 spectacles le samedi et 2 spectacles le dimanche. Totalement gratuits et ouverts à tous, billets à retirer le jour même dès 15h.

## Pont du Gard

### CHANGEMENT DES MODALITES D'ACCES GRATUIT

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les modalités d'accès au Pont du Gard ont changé pour toutes les communes gardoises.

L'accès gratuit au site, aux espaces muséographiques et au stationnement se fait par personne sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les cartes d'accès ne sont plus valides. Plus aucune démarche n'est nécessaire en mairie.

**Renseignements :** [www.pontdugard.fr](http://www.pontdugard.fr)





# Brèves

## Panneau d'information LED devant la mairie

Depuis la fin de l'année, un panneau lumineux d'information Led, s'intégrant parfaitement au cadre urbain et d'un design sobre et élégant, a été installé devant la façade de la mairie afin d'optimiser la communication municipale, d'informer les administrés sur la vie locale et les différentes procédures administratives. Ce panneau géré par la municipalité diffuse des messages programmables de manière claire et optimale permettant de capter différents flux de circulation (piétons, automobilistes...).

La diffusion quotidienne d'informations municipales et associatives résulte également d'une volonté de mettre en place une communication de proximité répondant à des critères de lisibilité, visibilité et attractivité de l'information. mais également de préserver le cadre de vie, en luttant contre l'affichage sauvage et les nuisances visuelles.

Image de modernité et de service auprès de nos concitoyens, l'acquisition de ce panneau a été rendu possible grâce à la participation financière de Madame Vivette LOPEZ, Sénatrice du Gard, au titre de sa réserve parlementaire (5 000 €). Coût pour la commune : 8 140 €.

Il est le complément du site internet de la commune : [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr)  
Pour suivre les informations en direct, téléchargez l'application Centolive sur votre mobile.



## La chasse aux crottes, encore !



**LES CROTTES  
C'EST DANS LE SAC**

Nous vous rappelons que pour des raisons d'hygiène publique et de civisme, les déjections canines sont interdites sur la voie publique, trottoirs, espaces verts, espaces de jeux publics, etc. Les déjections animales sont causes de nuisances, dangereuses pour autrui, néfastes pour l'environnement, négatives pour l'image de notre village, ainsi que coûteuses pour la collectivité.

Si vous n'avez pas de sacs de ramassage, il y a des distributeurs de sacs en plastique déjà mis à votre disposition à la mairie, devant le centre socio culturel et place Frédéric Mistral (face à la pharmacie). Et 5 autres vont être installés... Ramassez les crottes et jetez-les dans une poubelle !

**Geste simple, de bon sens, de civisme et DE PROPRIÉTÉ !**

# Miletto MARBRERIE

Plans de cuisine  
et de salle de bains

Réalisation d'éviers  
en pierre sur mesure

Monuments funéraires



Tél. 04 66 20 33 83  
Fax 04 66 20 44 70

Usine et bureau : 306 rue de la Paix 30230 Bouillargues  
email : contact@miletto-marbrerie.com



**MON OPTICIEN**

**MON PLAISIR, REDOUBLÉ**

MA 2<sup>ÈME</sup> PAIRE  
DE MARQUE

**-50%\***

360 magasins à retrouver sur vision-plus.fr

VISION plus OPTICIENS

\*Pour tout achat d'un 1<sup>er</sup> équipement optique, un remise de 50% sur la 2<sup>ème</sup> paire de lunettes ou sur la paire de contact. Offre réservée aux clients Vision Plus. Offre valable jusqu'au 31/12/2015. Exemple : contact 140 €. Offre réservée aux clients Vision Plus. Offre valable jusqu'au 31/12/2015. Exemple : contact 140 €. Offre réservée aux clients Vision Plus. Offre valable jusqu'au 31/12/2015. Exemple : contact 140 €. Offre réservée aux clients Vision Plus. Offre valable jusqu'au 31/12/2015. Exemple : contact 140 €.

**Votre opticien VISION PLUS**  
**1100 route de Montpellier**  
**30540 MILHAUD**



**NOUVELLE CITROËN C3**  
UNIQUE, PARCE QUE VOUS L'ÊTES

ConnectedCAM Citroën™<sup>1</sup>  
36 combinaisons de personnalisation  
Citroën Advanced Comfort®



À partir de **149€/MOIS<sup>(1)</sup>**  
Après un 1<sup>er</sup> loyer de 2 000 €, sans condition  
**3 ANS : ENTRETIEN, GARANTIE**

Modèle présenté : Nouvelle Citroën C3 BlueHDi 100 S&S BVM avec options caméra de recul et système de surveillance d'angle mort. ConnectedCAM Citroën™, jantes alliage 17" CROSS Diamantées et peinture Blanc Banquet avec toit Rouge Ades 1273 Citroën après un 1<sup>er</sup> loyer de 2 000 €, sur 36 mois et 30 000 km, assistance, entretien et extension de garantie inclus.  
(1) Exemple pour la LED sur 36 mois et 30 000 km d'une Nouvelle Citroën C3 PureTech 68 BVM Live neuve, hors option : soit un 1<sup>er</sup> loyer de 2 000 € puis 35 loyers de 149 € incluant l'assurance, l'entretien de garantie et l'entretien au prix de 19,50 €/mois pour 36 mois et 30 000 km (ou sur deux termes échel. Montants maximum TTC et hors prestations facultatives. Offre non cumulable, réservée aux particuliers, valable jusqu'au 28/02/17, dans le réseau Citroën participant et sous réserve d'acceptation du dossier par CREDITPAR Citroën Financement, Société gérant de CLV. SA au capital de 138 517 008 €, RCS Nanterre no 317 425 981, 9 rue Henri Barbusse CS 20061 92623 Gennevilliers Cedex. \*Équipement en option ou non disponible selon les versions.

CONSUMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DE NOUVELLE CITROËN C3 : DE 3,2 à 6,3 L/100 KM ET DE 83 à 110 G/KM.

GARAGE RANCEL - 75 ROUTE DE MONTPELLIER - 30540 MILHAUD - 04 66 74 21 81



## Dossier

# Le gymnase, c'est parti !

*La salle du centre socioculturel, faisant office de salle des sports, est saturée, inadaptée à la pratique des sports indoor, et insuffisante (ne couvrant pas toutes les activités sportives) ; en outre, elle ne répond plus aux normes de sécurité.*

## Une nécessité

Il s'agit de répondre aux préoccupations et obligations d'offrir un « outil » à l'éducation physique et sportive des 1 500 élèves du lycée et aux nombreuses associations sportives de Milhaud.

Le but final étant de développer la pratique des sports absents sur la commune, d'offrir des activités extrascolaires aux jeunes et d'entraîner une dynamique de l'exercice chez les adultes ; les activités sportives présentant un réel intérêt, tant sur le plan du développement physique et de la santé, que sur celui de l'éducation, de la citoyenneté, de l'intégration et de la cohésion sociale.

Il répondra parfaitement aux attentes des clubs sportifs dont les adhérents disparaissent et vont chercher ailleurs d'autres installations mieux adaptées. Ce phénomène contribuant à la "désaffection" de Milhaud.

## UN ÉQUIPEMENT « INDOOR » DE QUALITÉ

S'il est possible de faire du sport n'importe où, dans l'eau, dans l'air ou sur terre, et même si le sport, dans des sites naturels, connaît un réel essor, l'essentiel de la pratique sportive s'effectue dans des espaces construits ou aménagés à cet effet. Tout naturellement, un gymnase pour une commune de 6 000 habitants avec un lycée de 1 500 élèves, se doit d'être construit pour répondre à ce besoin.

Un équipement sportif n'a de sens que s'il vit et s'il est animé. C'est le rôle essentiel qu'ont à jouer les associations sportives, en adhérant à la politique de notre

commune, dans un souci constant de proposer un encadrement de qualité, voire professionnel.

Cette vie sportive s'inscrit tout naturellement dans le parcours de vie et de santé, et nous en voulons pour preuve le nombre important des associations à caractère sportif de Milhaud, sans perdre de vue que cette structure créera de nouveaux besoins.

→ **Bon nombre de sports sont absents ou mal représentés, et nous imaginons facilement l'engouement pour ces disciplines qui viendra vers ces disciplines une fois le gymnase opérationnel** (Handball, Basket-ball, Volley-

ball, Escalade, Badminton, GRS, Agrès ...).

## UNE UTILISATION PARTAGÉE ET ÉQUILIBRÉE

Notre politique de développement des actions en faveur du sport, et plus particulièrement de l'aide apportée aux associations sportives, avec mise à disposition des équipements municipaux et a fortiori du gymnase, va s'en trouver confortée en partageant ce futur espace avec les élèves du lycée.

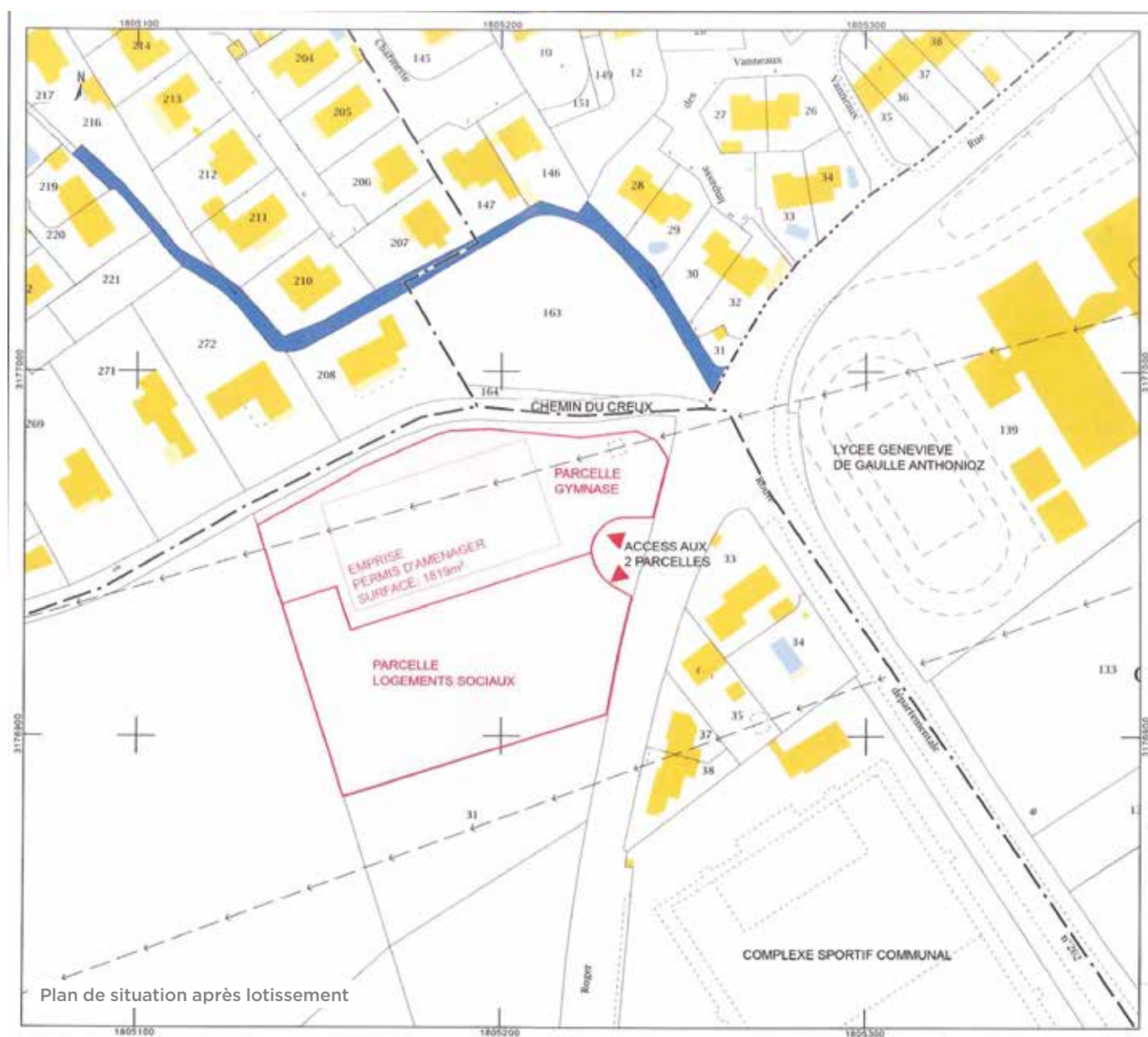
- En période scolaire, l'utilisation par le lycée sera prioritaire jusqu'à 17 h.

- De 17 h à 22 h, l'utilisation restera dédiée à la commune et aux associations, ainsi que les week-ends et les jours fériés.

## Naissance du Projet

### DEUX IDÉES FORCES

Un lycée sans équipements sportifs n'était plus acceptable. En effet, comment, de nos jours, proposer aux lycéens des activités sportives de qualité dans des locaux inadaptés et dispersés, imposant des déplacements



coûteux à sécuriser, et pris sur les heures de sport.

Une commune de 6 000 habitants aux 70 associations, dont une bonne partie dédiée aux sports, mais présentant une carence de proposition vis à vis de certains sports qui se pratiquent en salle (*Handball, Volley-ball, Basket-ball, Badminton, Escalade, gymnastique, agrès ...*).

L'actuel centre socioculturel est, nous l'avons dit plus haut, saturé et inadapté à l'exigence d'une pratique sportive de qualité. Comment ne pas s'étonner de voir nos concitoyens se diriger vers d'autres communes pour la pratique de ces sports absents de Milhaud.



## FINANCEMENT

Dès notre arrivée, nous nous sommes attachés à concrétiser les promesses, longtemps faites et qui prenaient, au fil du temps, l'allure d'une "arlésienne" :

Un dossier a été instruit très rapidement sur le plan technique, mais surtout sur le plan financier avec la volonté de minorer le coût qui sera supporté par la commune. Une subvention d'1 000 000 € de la Région, à l'époque présidée par Christian BOURQUIN, a été accordée dès le 27 juin 2014, prorogé du fait du réexamen technique du dossier, par la Présidente de la Région, Madame Carole DELGA, en septembre 2016.

L'occasion nous est donnée ici de remercier la mobilisation de nos élus de secteur, Monsieur le Sénateur Simon SUTOUR et Madame la Députée Françoise DUMAS.

Nous avons aussi sollicité les services préfectoraux pour une attribution, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), d'un montant de 550 000 €, pour laquelle nous attendons l'accord définitif et son montant exact, compte tenu des délais d'instruction de ces dossiers par les services de l'État. Pour compléter le volant subvention, Nîmes Métropole abondera environ 415 000 € de fonds de concours "sports".

Nous avons la chance d'être propriétaire de la parcelle et de pouvoir en revendre une partie pour compléter le financement de l'opération. Nous faisons coup double, puisque parallèlement cela permettra la construction d'une quarantaine de logements locatifs aidés (LLA) qui combleront une partie de notre carence (266 logements) pour laquelle nous sommes financièrement pénalisés.

Il est bien certain qu'il s'agit d'une opération coûteuse, mais qui n'engagera que très partiellement les finances de la commune.

## Le Site

### RAPPEL HISTORIQUE DE LA PARCELLE

Le gymnase s'élèvera sur le site d'une ancienne vigne jadis détenue par André et Fernande RIGAL, qui à l'âge de la retraite en 2002, l'ont vendue à la mairie. Cette parcelle est située entre le stade et le chemin du Creux.

Cela rappelle le caractère agricole de la commune, où il y a peu, l'activité principale était représentée par la viticulture. Effectivement, dans le périmètre urbain contraint, l'agriculture a disparu aux dépens de l'urbanisation. Nous voulons cependant sauvegarder des poumons verts à l'intérieur de la poche urbaine (parcs, espaces boisés et fleuris, promenades), tout en respectant la loi ALUR (pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) et la densification urbaine imposée par la politique de l'habitat.

### CONTRAINTES

Notre premier travail a été de requalifier la parcelle. Initialement en UCa (zonage du POS réservé exclusivement à la construction d'un gymnase), elle nécessitait une transformation afin d'équilibrer financièrement l'opération et répondre à la carence en logements locatifs aidés, en utilisant nos propres ressources foncières ; c'est donc une partie de cette parcelle qui est cédée à un promoteur pour construire initialement 60 logements locatifs aidés.

Un programme revu à la baisse, une quarantaine de logements seulement, compte tenu des nouvelles contraintes qui nous ont été imposées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) :

→ **Milhaud est alimentée en eau de consommation de bonne qualité**, à coût relativement bas, grâce à un captage situé près des terrains de Tennis.

Ce captage, pour l'Agence Régionale de Santé (ARS), n'était pas suffisamment protégé. Une extension et un renforcement du périmètre de protection a été redéfini, dès le mois de juin 2014, nous imposant une relecture de l'opération (validée par un hydrogéologue agréé, qui a exigé en outre une étanchéification du fossé du Creux).

Cette disposition interdit totalement la présence de véhicules (pour éviter toute pollution par des hydrocarbures et autres produits) sur toutes les voies d'accès et parkings.

→ **D'autre part le PPRI** (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) nous a obligé à mener des études complémentaires pour assurer la transparence hydraulique du projet bâti dans son ensemble. Il s'agit notamment de ne pas accroître le risque "inondation" pour les terrains adjacents, même non urbanisables.

La construction du gymnase doit aussi tenir compte

de la présence de lignes haute tension qui limitent la hauteur maximale du bâtiment : induisant des règles strictes en matière de construction (grue interdite, garde-corps, sécurité électrique...).

## Conception

Nous avons fait appel, pour gagner du temps et nous aider dans la réalisation du projet, à la Société Publique Locale Agate comme Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO). Ceci nous a permis de lancer rapidement un appel à candidature pour la conception architecturale et la maîtrise d'ouvrage. 39 prétendants ont répondu à ce dossier.

Nous avons mis en place une commission d'appels d'offres, dans un souci de parfaite transparence, qui a réuni des élus de notre majorité comme des élus d'opposition. Après une première sélection de 3 candidats, le choix s'est finalement porté sur le cabinet BASALT, associé à des cabinets de supports techniques (Projex et Asaq).

Les phases d'avancement du projet sont représentées par l'Avant-Projet Sommaire, l'Avant-Projet Définitif et le dépôt du Permis de Construire qui ouvre le champ des recours et autorisations diverses (Tiers, Nîmes Métropole, DDTM, Commission de Sécurité, SDIS, ERP).



Terrain dans le paysage lointain



Terrain dans l'environnement proche



Insertion du projet dans son environnement

## PRÉSENTATION DU PROJET

### › Le parking

La proximité du captage de l'eau potable n'autorisant pas le stationnement de véhicules sur la parcelle dédiée au gymnase. Une convention passée avec le lycée nous permettra d'utiliser son parking. La journée ouvrable étant réservée aux lycéens, et le reste du temps aux Milhaudois et à leurs associations, le stationnement ne perturbera en rien l'activité du lycée et inversement.

Une fois le programme de ZAC démarré, nous aménagerons sur la bordure ouest du gymnase, un parking spécifique. La commune sera alors totalement indépendante en matière de stationnement.

### › Le projet architectural

Il s'intègre parfaitement dans l'espace naturel : de grandes baies en verre sur ossature « bois étuvé », avec une entrée vestiaires en pierre naturelle pour rester dans un traitement paysager en adéquation avec l'idée de l'opération : trait d'union entre le centre ancien, les arènes, le lycée et le développement économique et urbain à l'ouest de la commune ouvert sur la modernité.



Vue depuis le chemin du Creux

© Basalt Architecture architectes

### › L'orientation générale

Elle tient compte de la position du soleil afin de ne pas gêner la pratique de certains sports. Des rideaux ont cependant été prévus pour faire face à toutes les situations.

### › Le Gymnase proprement dit

Le hall d'entrée permettra l'accès aux gradins et à l'aire de jeux, ainsi qu'aux vestiaires des joueurs et des arbitres qui possèdent une entrée directe sur le gymnase. Nous avons prévu 2 x 4 douches + WC, et 1 vestiaire arbitres.

L'espace sera de dimension compatible avec l'usage de tous les sports indoor. Nous pouvons compter sur :

- 1 terrain de Handball
- 2 terrains de Basket-ball

- 2 terrains de Volley-ball
- 7 ou 8 terrains de Badminton
- 1 mur d'escalade
- et des gradins pouvant accueillir 299 personnes assises.

Les limites des terrains définis seront bien évidemment tracées. Des activités sportives diverses pourront être pratiquées simultanément, sans compter l'usage de certaines zones pour la gymnastique (avec ou sans agrès). Le mur d'escalade permettra aux élèves de pouvoir valider ce type d'épreuve, et à des associations de se développer sur le village.

**C'est ainsi que naîtra un vrai pôle d'activités sportives, ludiques et de loisirs, mettant en avant une politique ambitieuse dirigée vers le sport pour tous !**

# Coup d'oeil dans le rétro

Actualités municipales

## Commémoration de la victoire et de la paix

le 11 novembre 2016



**En ce 98<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, nombreux ont été les Milhautois qui se sont rendus au Monument aux Morts, pour rendre hommage à tous ceux qui ont sacrifié leurs vies pour la défense de la Nation.** Ce rendez-vous avec l'histoire, empreint de solennité et d'émotion, a eu lieu en présence d'un piquet d'honneur du 4<sup>ème</sup> Régiment du Matériel de Nîmes, et avec la participation aux côtés des élus, personnalités et anciens combattants, d'une large représentation de notre jeunesse, qui, de l'École élémentaire au Lycée en passant par le Collège, a contribué, à partir des textes proposés : lettres de poilus, poème de Louis Aragon et la Chanson de Craonne, au devoir de mémoire, afin que le souvenir de nos soldats de 14 continue à se transmettre.

Trois autres manifestations, pour lesquelles la Ville de Milhaud, a obtenu, de la part de la Mission du Centenaire, la labellisation « Cente-

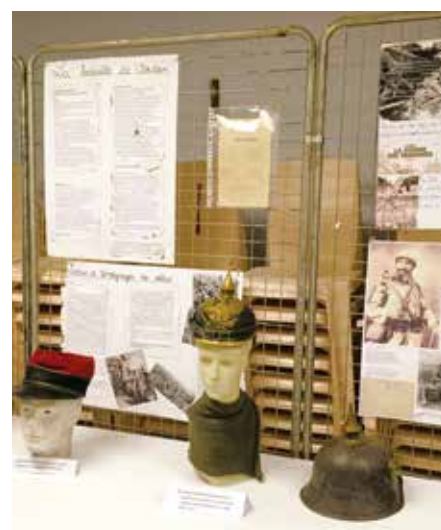
naire », sont venues compléter notre programme commémoratif 2016 :

› **L'exposition consacrée à la bataille de la Somme**, réalisée grâce à l'aide de M. NOTTER, professeur d'histoire-géographie au Lycée Geneviève de Gaulle Anthonioz et de Messieurs Jacky MAURIN et Léon SERAFINI, qui ont mis gracieusement à notre disposition leurs collections privées, et pour laquelle Mme Françoise DUMAS, Députée du Gard, nous a honorés de sa présence lors de son inauguration.



› **La projection du film de François DUPEYRON « La chambre des Officiers »** qui retrace l'atrocité de la Grande Guerre et les souffrances des combattants mutilés.

› **La conférence de M. Robert CHAMBOREDON**, agrégé d'histoire et docteur en histoire moderne (Président de la société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard) sur le thème : « Tenir : Verdun (21 février-19 décembre 1916) ». Un exposé très bien documenté tant sur le plan historique et géographique, qu'en matière de stratégie militaire, qui a conduit tant d'hommes qui ne connaissaient qu'une consigne : « tenir ».





## Le repas des aînés

le 14 décembre 2016

**Le mercredi 14 décembre, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, 250 personnes ont pu participer au repas offert par la municipalité.** Tous se sont laissés emportés par une animation des plus tonique ! Nous avons pu admirer une danseuse remarquable de sévillanes guidée par les guitaristes de talent du groupe "Los Ninos Estrellas". L'ensemble était orchestré avec brio par l'association MCSONO.

A cette occasion, nous avons eu l'honneur de remettre la médaille de la ville à M. et Mme BLAYO pour leurs 60 ans de mariage (noces de diamant), à M. et Mme DORÉ, M. et Mme ALIM, ainsi qu'à M. et Mme ALCANTARA pour leurs 50 ans de mariage (noces d'or). Ces quatre couples ont été chaleureusement



reusement applaudis par l'assistance.

Le repas, de l'avis de tous, délicieux et copieux a été très apprécié.

Par ailleurs, quelques 110 personnes avaient choisi la formule « colis » qui ont été mis à leur disposition en début de mois.

Les enfants des écoles élémentaire et maternelle avaient confectionnés avec beaucoup de cœur

des petites cadeaux à l'attention des aînés : une carte, un dessin, un poème, un petit objet peint... une manière de dire à nos aînés « merci d'être là » !

Chaque aîné a pu trouver dans son colis un petit message de la part d'un enfant.

## Noël Enchanteur

le 17 décembre 2016

**Comme chaque année, la fête de Noël des enfants a été organisée au Centre Socioculturel.** Elle a eu lieu le 17 décembre 2016, de 14h à 18h. Les salles réservées à cet effet ont été le théâtre de plusieurs activités : salon du maquillage, structures gonflables, jeux en bois, ballons sculptés et de parade de peluches qui déambulait autour des enfants. Mais c'était sans compter sur la visite du Père Noël, pour le ravissement des petits et des grands, et les promenades en calèche qui ont encore eu beaucoup de succès. Après ces bons moments de partage, c'est plus de 200 gouters qui ont été distribués.



# Téléthon 2016

décembre 2016

Les présidents et membres des associations Milhautoises ont été nombreux à répondre présents à la réunion préparatoire au Téléthon 2016 qui a eu lieu au centre socioculturel.



Au terme de cette réunion, ce sont quatre jours de manifestations et d'activités qui ont été proposées. Nous remercions tous les participants très motivés qui ont fait preuve d'un grand enthousiasme et de beaucoup d'imagination pour atteindre notre objectif de dépasser les chiffres de 2015.

Bien sûr, les Milhautoises et les Milhautois ont, comme chaque année, joué la carte de la solidarité pendant ces quatre jours, ce qui nous a permis de récolter 6 400 € ; un chiffre en hausse par rapport à 2015.

Notre dynamisme et notre accueil ont été remarqués

par les responsables régionaux qui se sont joints à nous pour finaliser notre soirée à salle des fêtes. Ils n'ont pas manqué de nous féliciter pour notre convivialité et nous ont conseillé de faire acte de candidature pour que dans deux ans Milhau puisse être « la ville phare » du Téléthon. La municipalité sait que nos associations, nos bénévoles et les donateurs Milhautois seront à la hauteur si nous sommes choisis. Arriverons-nous à relever le défi ? L'avenir nous le dira. Nous remercions bénévoles, associations et donateurs pour cette belle mobilisation qui donne de l'espoir aux chercheurs et surtout aux familles touchées par la maladie.





Nos remerciements vont aussi à Numa, parrain du Téléthon du Gard, et Nayla pour leur présence. Sans oublier le personnel de mairie pour son efficacité et « les petites mains » qui ont collaboré à la réussite de ces journées. Nos remerciements également aux photographes, officiels et amateurs, toujours là pour illustrer ces moments forts et inoubliables.



## Les vœux du maire !

le 13 janvier 2017



La cérémonie des vœux qui s'est déroulée à la Salle des Fêtes, le vendredi 13 janvier, a donné l'occasion à Monsieur le Maire, d'évoquer à l'appui du bilan de l'année écoulée, les actions prévues en 2017, pour améliorer, conformément aux engagements pris, le développement harmonieux de notre commune.



Parmi les principales annonces, Monsieur le Maire a rappelé l'obligation de construction de logements locatifs aidés et la volonté d'accompagner les programmes, le démarrage des travaux du gymnase avec une livraison possible à la rentrée 2018, les travaux de réfection de nos infrastructures municipales qui en 2017 se concentrera sur les rues du centre historique du village, la poursuite des investissements dédiés à la sécurité.



Dans le domaine des finances, malgré la baisse des dotations de l'État, la raréfaction des aides publiques des collectivités, Monsieur le Maire a confirmé, dans le contexte de crise socio-économique que nous connaissons, l'objectif que la municipalité s'est fixé de bâtir un budget 2017 sans augmentation des impôts locaux.

Françoise Dumas (Députée de la 1ère circonscription), Thierry Procida (Représentant le Président de Nîmes Métropole), qui participaient à la cérémonie, et Huguette Sartre, Déléguée Départementale, ont, à la suite de cet exposé sur

le bilan et les perspectives de la commune pour 2017, présenté à leur tour leurs vœux aux Milhautoises et aux Milhautois qui s'étaient rassemblés en nombre à cette occasion.

Ces vœux à la population se sont terminés par la mise à l'honneur des membres du Conseil Municipal des Jeunes récemment élus, de cinq de nos concitoyens qui ont reçu la médaille de la ville pour leurs performances sportives : Lana Botelho (Judo Club), Thierry Rodriguez-Tao (Boxe Française), Nicolas Fageon (Football Club de Milhaud),

Sébastien Lefay (Tennis Club) et Jacques Peyre (Milhautois méritant), ainsi que par la remise par les présidents d'associations, à Pascale Loison, responsable de secteur de l'AFM Téléthon, d'un chèque de 6 400 €, représentant les sommes recueillies lors des différentes manifestations organisées dans le cadre du Téléthon 2016.

# Agenda des manifestations

## Février

**samedi 18 février et  
dimanche 19 février 2017**

**EXPOSITION DE LEGO**  
au centre socioculturel  
de 10h à 18h



**samedi 25 février 2017**  
**CONFÉRENCE SUR LE  
THÈME « LES FUGITIFS  
FRANÇAIS DU ROYAUME  
POUR CAUSE DE  
RELIGION »**

*par le Tripot*  
au centre socioculturel

## Mars

**mercredi 1<sup>er</sup> mars 2017**  
**CINÉ MILHAUD ENFANTS :**  
**« LA LÉGENDE DE  
MANOLO »**

**jeudi 2 mars 2017**  
**CINÉ MILHAUD ADULTES :**  
**« LE GRAND PARTAGE »**

**samedi 11 mars 2017**  
**« DU CÔTÉ DE LA VIE »**  
**PIÈCE DE THÉÂTRE**  
à la salle des fêtes

**samedi 11 mars 2017**  
**INTERPRÉTATION  
D'OEUVRES DE MUSIQUE  
SACRÉE**  
*par la chorale oecuménique*  
à l'église de Milhaud à 19h30

**dimanche 19 mars 2017**  
**VIDE-COMMODE  
ARLÉSIENNE**  
*de l'association « De Garrigues  
en Mistral »*  
au centre socioculturel

**samedi 25 mars 2017**  
**CONFÉRENCE SUR  
MOZART**  
*par le Tripot*  
au centre socioculturel

**samedi 25 mars 2017**  
**REPAS DES PRÉSIDENTS  
D'ASSOCIATION**  
à la salle des fêtes  
à 19h30

**dimanche 26 mars 2017**  
**VÉTATHLON**

## Avril

**dimanche 2 avril 2017**  
**MARCHÉ DU TERROIR**  
aux Arènes à partir de 9h

**mercredi 5 avril 2017**  
**CINÉ MILHAUD ENFANTS :**  
**« ZARAFÀ »**

**jeudi 6 avril 2017**  
**CINÉ MILHAUD ADULTES :**  
**« RETOUR CHEZ MA  
MÈRE »**

**vendredi 7 au  
dimanche 9 avril 2017**  
**EXPOSITION DE  
PEINTURES ET ARTS  
PLASTIQUES**  
au centre socioculturel  
de 10h à 18h  
*vernissage vendredi*  
à 18h30

**lundi 17 avril 2017**  
**PÂQUES AUX ARÈNES**  
de 10h à 12h

## Mai

**mercredi 3 mai 2017**  
**CINÉ MILHAUD ENFANTS :**  
**« UN MONSTRE À PARIS »**

**jeudi 4 mai 2017**  
**CINÉ MILHAUD ADULTES :**

**« ENCORE HEUREUX »**

**samedi 13 mai 2017**  
**CONFÉRENCE**  
**"L'OSTÉOPATHIE,  
MILLE ET UNE FAÇONS DE  
SE SOIGNER"**  
*par le Tripot de Milhaud*  
au Centre Socioculturel à 14h30

**samedi 13 et  
dimanche 14 mai 2017**  
**TOURNOI ROBOTIQUE**  
à la salle des fêtes



**samedi 20 et dimanche 21  
mai**  
**TOURNOI DE JUDO**  
*Challenge Kamel Guedhi*  
Salles des fêtes

**samedi 27 mai 2017**  
**SALON DU LIVRE**  
au centre socioculturel

## Juin

**mercredi 7 juin 2017**  
**CINÉ MILHAUD ENFANTS :**  
**« OPÉRATION CASSE  
NOISETTES »**

**jeudi 8 juin 2017**  
**CINÉ MILHAUD ADULTES :**  
**« LE GOÛT DES  
MERVEILLES »**

**Vendredi 9 juin**  
**« LE MARIAGE NUIT  
GRAVEMENT À LA SANTÉ »**  
**THÉÂTRE COMÉDIE**  
dès 8 ans  
Dans le cadre des « Vendredis  
de l'Agglo »  
Salle des fêtes à 20h45.

# Libre expression

## **UN NOUVEAU DÉPART POUR MILHAUD**

Nous sommes, depuis trois ans, engagés et animés de la même volonté : apporter le meilleur pour notre commune. N'en déplaise à l'opposition municipale, nous nous employons chaque jour à respecter nos engagements. C'est une chose que de promettre ou de dire "nous l'aurions fait", c'en est une autre que d'agir. Les opérations entreprises sont conformes à notre feuille de route tant sur le plan de la rénovation des bâtiments et de la voirie, trop longtemps délaissés, que des équipements structurants. Il en est de même de nos actions en faveur des plus fragiles déclinées à partir de l'analyse des besoins sociaux menée par le CCAS, de la réussite scolaire, de la sécurité qui reste prioritaire, du logement et de l'urbanisme contrôlé ou de l'élargissement de l'offre culturelle qui sont autant d'axes forts de notre projet. Cette gestion saine et équilibrée menée depuis 2014 a permis de contenir l'endettement et les impôts locaux pour financer les grands investissements sans hypothéquer l'avenir des Milhaudois : comme le gymnase et la voirie. Tel est le résultat de notre politique, qui en dépit des contraintes qui nous sont imposées, nous rend confiants et toujours aussi déterminés.

---

## **MILHAUD PASSION**

Texte non communiqué.

---

## **MILHAUD BLEU MARINE**

FEV 2017

Le vote est un devoir civique et si chaque élection a son importance, l'Élection présidentielle est l'Élection avec un « E » majuscule.

Cette année va être capitale 4 DATES à RETENIR : PRESIDENTIELLES les 23 avril et 7 mai - LEGISLATIVES les 11 et 18 juin. Il en va de la survie de notre village ainsi que de notre région et de notre pays.

Le budget de Milhaud est lié au budget de l'état, Les aides de l'état sont les seules ressources de la commune après les impôts. Pensez-y ... Pour les Législatives, c'est votre député que vous allez élire, lui aussi à son rôle à tenir auprès des milhaudois. Nous dépendons du canton de Saint-Gilles depuis 2016 mais suite à des énigmes administratives, Milhaud est encore rattaché à la 1<sup>ère</sup> circonscription (canton de la Vistrenque), après les législatives, tout sera enfin rétabli.

MILHAUD BLEU MARINE avec ses ADHERENTS et SYMPATHISANTS seront PRESENTS DANS CHAQUE BUREAU DE VOTE, COMME A CHAQUE RENDEZ-VOUS ELECTORAL.

ENEZ LES RENCONTRER, POSEZ-LEUR VOS QUESTIONS et surtout VOTEZ et faites VOTER.

5 bureaux de vote sur MILHAUD - 3 au centre socio culturel et 2 aux écoles maternelles.

# La vie des associations

Sport

## Tournoi de Judo : Challenge Kamel GUEDHI 2<sup>e</sup> édition

© Manue

La deuxième édition du Challenge Kamel GUEDHI se déroulera les 20 et 21 mai 2017 en partenariat avec la Mairie de Milhaud.

Pour cette occasion, la Salle des Fêtes se transformera en un tatami géant permettant d'accueillir près de 500 judokas, âgés de 4 à 14 ans et de tous niveaux. Les Clubs de CALVISSON, BERNIS, VAUVERT, LUNEL-VIEL, VERGÈZE et bien sûr MILHAUD, présents lors de la première édition en 2016, seront rejoints par les Judokas de plusieurs clubs amis, réunissant jusqu'à 15 Clubs du Gard et de l'Hérault (liste non arrêtée au

jour de parution).

Ces 2 jours se dérouleront en présence des enfants et de la famille de Kamel GUEDHI, toujours sous le parrainage de Ludovic GERMA et Fabrice CARDIA, Champions de France et Vice-Champions d'Europe de Kata. De nombreux parents, professeurs, anciens élèves et bénévoles se mobiliseront pour tenir tables de marques, sono, buvette et restauration afin de vous accueillir et vous offrir un week-end des plus sportifs. Venez Nombreux !!!

## Le Tripot de Milhaud revisite l'œuvre de F. Garcia Lorca

**C'est une assemblée de près de cent personnes qui a participé, samedi 10 décembre 2016 à l'après-midi « Rencontre avec un poète », que l'association Le Tripot de Milhaud avait consacrée à Federico Garcia Lorca, un des plus importants poètes et dramaturges espagnols du 20<sup>e</sup> siècle.**

Antoine Domingo, professeur d'espagnol retraité, nous a offert à ce sujet, à partir de l'oeuvre originale et inclassable de F. Garcia Lorca, qui va de la poésie, la peinture et la musique à la création théâtrale, un récital de poèmes du Romancero Gitano. Des poèmes passionnants sur le peuple gitan, que F. Garcia Lorca a magnifié en raison de son engagement auprès des plus démunis ainsi que des minorités opprimées et persécutées par la société.



Cette manifestation littéraire, très instructive et enrichissante, a été suivie avec beaucoup d'intérêt par un public conquis et s'est terminée dans une ambiance conviviale autour d'un incontournable apéritif tapas.

## Tradition

# La pastorale 2016



Le 18 décembre, la salle des fêtes avait revêtu ses habits de lumière pour recevoir la pastorale 2016. Ce sont plus de 200 personnes qui s'étaient installées pour voir ce qu'avait concocté l'écrivain de la pastorale cette année.

Nous espérons que le public n'a pas été déçu par cette histoire, commençant par le souvenir de Vincent & Mireille se remémorant le jour de leur mariage quelque peu troublé par l'arrivée d'un étrange équipage. Ce couple, venu d'on on sait où, va bouleverser le cours de la fête par la naissance d'un enfant. Chacun, comme Vincent et Mireille, est reparti en se souvenant de ce qu'il souhaitait : le mariage, la naissance, les deux ; nous, nous ne le dirons pas.

Je tiens à nouveau à remercier tous les figurants, ceux qui se sont levés pour monter et démonter les décors, Monsieur le maire et son conseil municipal pour nous avoir reçus à la salle des fêtes, Michel et sa chanteuse, ses acolytes du centre socio pour les petits coups de main et je n'oublie pas

la chorale « En Chantant » pour leur superbe participation. Merci également à Mme Terrasse et son groupe, à l'école de sévillane d'Anaïs de Bernis et aux élèves de St Stanislas, à Monsieur Kerbrat, responsable de la pastorale de St STA également, pour leur prestation. Je tiens à dire, aux esprits chagrins qui disent, que c'était mieux aux arènes, que ça n'égalera pas les pastorales des arènes, que nous ne voulons ni égaler ni ressembler aux pastorales de Manu, Jacques, mon père ou Josette. Oui, elles étaient grandioses (je sais j'y étais), oui les arènes donnaient un autre cachet que la salle des fêtes, oui il y avait des animaux vivants. Moi aussi, j'ai la nostalgie de cette époque, mais aujourd'hui les "bâtisseurs" ont vieilli, pris leur retraite, comme Charline et Gilbert Dumetz.

Savez-vous que le mardi précédant le spectacle, il me manquait des figurants pour "les rôles principaux" et que j'envisageais un changement d'histoire. Et oui, nous avons même des difficultés à

avoir des "acteurs". Mais, à voir les spectateurs rester après la représentation boire le chocolat ou le vin chaud offert, en mangeant une brioche de chez Noël, en discutant, car ils sont au chaud et qu'ils ont savouré le spectacle, parce qu'il fait bon, me fait dire que nous avons raison de nous être déplacés et de faire autre chose.

Alors de grâce STOP AUX REGRETS regardez l'avenir et au lieu de ressasser le passé venez nous aider. Notre prétention, s'il y en a une, est de faire passer un bon moment aux Milhaudoises et Milhaudois qui se déplacent chaque année. Oui le spectacle n'est pas parfait ; comme le disait Michel Fugain dans une de ses chansons : « mais laissez-nous quelques années, il ne pourra que s'améliorer au fil du temps ». Pour finir, je vous donne rendez-vous, sous réserve de confirmation des dates, l'an prochain vers le 24 & 25 novembre pour les marchés de Noël et vers le 18 décembre pour la pastorale, sans oublier notre loto.



## Sport

# Avenir Cyclo

Le club a encore obtenu de bons résultats en 2016 et une forte participation aux différentes manifestations. Les jeunes qui concourent au challenge national des écoles de cyclotourisme de la FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme) se sont classés 5e sur 226 dans la catégorie assiduité.

Félicitations à Anthony pour son engagement, il est sur la bonne voie pour participer en 2017 au critérium départemental et, s'il prend le même chemin que son père, représenter le club au critérium régional et national. Le club, par son engagement dans les différentes organisations FFCT est arrivé 2e sur 22 au classement route de la coupe départementale.

Le podium n'est pas loin. Fin mai, il faut souligner l'exploit de nos féminines qui ont relié Strasbourg depuis Milhaud en 16 étapes soit au total 1 305 km par tous les temps (pluie, route coupée et même neige). L'organisation réalisée par Brigitte et la logistique assurée par Joël ont permis d'atteindre Strasbourg sans gros soucis. A Pâques, les membres du club ont également



participé à la concentration de Pâques en Provence à Vacqueyras, en juillet à la semaine européenne à Auch dans le Gers et en août, à la semaine Fédérale à Dijon en Côte d'Or. Le club organise à Milhaud chaque année une randonnée route et un point café.

La randonnée route n'a pas eu lieu en 2016 car il devient de plus en plus difficile d'obtenir l'autorisation préfectorale d'organisation. Rendez-vous en 2017. Le point café a attiré toujours autant de cyclos et cyclotes au centre socio-culturel.

Venez rejoindre un club motivé et convivial !



## Petite enfance

# Amicale des assistantes maternelles

Les activités de l'Amicale des Assistantes Maternelles sont nombreuses : bricolages à la maison, crêpes, anniversaires, jeux partagés. Participations à la vie du village : téléthon, Noël, Carnaval avec la crèche. Nous sommes heureuses d'être présentes avec nos petits loups.

## Prévention

# Alcool, Assistance du Gard

**Alcool Assistance du Gard est une association d'aide et d'accompagnement de personnes en réflexion ou en difficulté avec l'alcool.**

Elle a pour mission d'écouter, d'informer et de soutenir, tout homme et femme, ayant un problème avec cette addiction.

- **Information et accompagnement** de l'entourage.

- **Prévention** auprès des jeunes en

collège et lycée, sur les dangers de l'alcool.

- **Action** de prévention dans les soirées festives, fêtes votives

Si vous avez été, de près ou de loin concerné, et vous sentez intéressé par cette problématique, vous êtes jeunes ou moins jeunes, vous faites des études dans le domaine social ou dans le secteur de la santé publique, des actions de

prévention vous attirent, vous avez quelques heures de libre, venez-vous joindre aux bénévoles de l'association, nous avons un grand besoin de vous !

**Pour tous renseignements :**

Permanences tous les mercredis de 18 à 20h, Alcool Assistance, rue Porte de France à Milhaud ou par téléphone : Nicole 06 81 44 86 55

## Patrimoine

# Garrigue Font des Chiens

Notre commune possède un poumon vert : la garrigue. Pour protéger ce patrimoine et le faire connaître, des passionnés de la culture de l'olivier, de la construction en pierres sèches, des chasseurs et des anciens, qui ont connus cet espace cultivé, ont créé, en 1995, l'association Garrigue Font des chiens. Cette année verra le 20e anniversaire de la reconstruction du patrimoine en pierres sèches par l'association.

A cette occasion, avec l'aide de la confrérie des bâtisseurs en pierres sèches, nous organisons une exposition qui se tiendra du 24 au 30 avril 2017 au centre socio culturel, une ballade en garrigue et une

conférence qui auront lieu le 29 avril. Nous organisons le 25 mars 2017 : une après-midi botanique animée par Mme HUBAUD, botaniste et occitaniste. Rendez-vous au parking du cimetière à 14h.

En 2016, nous avons finalisé les panneaux indicateurs des sentiers de garrigue (parking du cimetière, 4 chemins, sentier botanique et capitelles). Nous avons organisé un stage d'initiation à la construction en pierres sèches et, en collaboration avec SMS, AGV, VTT et la Diane Milhaudoise : une fête de la garrigue. Des journées des écoles primaires.

Pour mémoire :

Un atelier d'occitan a lieu au Centre socio culturel à 18h (hors vacances scolaires).

Un samedi après-midi par mois : un atelier boutis a lieu au centre socio culturel de 14h à 17h



## Lotos

La saison 2016 / 2017 des lotos s'achève ! Nous tenons à remercier toutes les Milhaudoises et tous les Milhaudois qui se sont déplacés en nombre afin de participer à la vie de nos associations qui font de ces lotos des moments de convivialité et de partage.

Un grand merci aussi aux donateurs et bénévoles qui, grâce à leur participation, assurent le succès de ces rencontres hebdomadaires.



## GARRIGUES IMMOBILIER

VENTES - ACHATS - LOCATIONS  
TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES



Une agence à  
votre service,  
où le sourire  
et la bonne  
humeur vous  
attendent.

Anno-Mary Berthaud :  
06 11 58 34 09

Bernard Garrigues :  
06 15 15 01 11

Jeanick Berthaud :  
06 22 26 40 47

e-mail : [bernardgarrigue@sfr.fr](mailto:bernardgarrigue@sfr.fr)

58, route de Nîmes - 30540 MILHAUD  
Tél. : 04 66 74 22 54 - Fax : 04 66 74 05 33

## Naissances

PERRIER Elena, Marine 26 Septembre 2016  
CUISSON Guessy, Vanessa 27 Septembre 2016  
MEURICE Enola, Cécile 08 Octobre 2016  
TAILLAND Lucas, Frédéric, Gaspar 25 Octobre 2016  
CARMINATI Axel 28 Octobre 2016  
DEBARD Sam 01 Novembre 2016  
GRAZIOLI Alessio, Giovanni, René 04 Novembre 2016  
DUBON Benjamin, André, Danick 16 Novembre 2016  
RAVACHOL Léon, Eric, Bruno 05 Décembre 2016  
WAHBI Youssef, Ahmed 08 Décembre 2016  
ARNAUD Lise, Louise, Pascale, 08 Décembre 2016  
MICHEL Meson, Jean 14 Décembre 2016  
ALVES PEDREIRAS Carolina 15 Décembre 2016  
DUPRIEZ LUCCHINI Laorina, Audrey, Laura 19 Décembre 2016  
BOULEFDAOUI Abderahman 21 Décembre 2016  
TABOUBI Sandro, Jody, Ahmed 21 Décembre 2016  
TABI Adam 25 Décembre 2016  
TABI Bilal 25 Décembre 2016  
PIROLLET Juliette, Léa, Camille 26 Décembre 2016

## Mariages

Monsieur CHMIA Abdelali et Madame EL FADILI Nora le 14 Octobre 2016  
Monsieur RANC Jean-Claude et Madame KARAMUSCH Aimée le 28 Octobre 2016  
Monsieur BENSaid Brahim et Madame SETTOUTI Fatima le 03 Décembre 2016

## Décès

Mr COMBE Henri le 02/10/2016  
Mr VAN LUCHENE Roger le 05/10/2016  
Mr FRANCOIS Patrick le 24/10/2016  
Mr CARON Pierre-Jean le 31/10/2016  
Mr CONTE William le 31/10/2016  
Mr DOLOIR Dominique le 01/11/2016  
Mr BONNET Yves le 09/11/2016  
Mr MAIO Antonin le 13/11/2016  
Mme PORTAL Berthe Veuve BONNEFOND le 19/11/2016  
Mme VIGNE Yvonne Veuve BRUNEL le 25/11/2016  
Mr ROURE Jean-Pierre le 30/11/2016  
Mme MEYRUEIS Janine Veuve SCHLUPP le 02/12/2016  
Mme MURCIA Marie Divorcée BELBAS le 03/12/2016  
Mr COSTABEL André le 04/12/2016  
Mr COMTE Claude le 07/12/2016  
Mr POHL Roland le 08/12/2016  
Mr INNOCENTI Guy le 11/12/2016  
Mme BENOIT Yvonne Veuve GRAVIL le 18/12/2016  
Mme COMBE Odette Epouse BONNEAU le 22/12/2016  
Mme AMADON Odette Veuve MARIGNAN le 22/12/2016  
Mr ARNAUD Louis le 23/12/2016  
Mr GAL Marcel le 25/12/2016



**GGL**  
AMENAGEMENT

**100%  
terrain  
à bâtir**



[www.ggl-groupe.com](http://www.ggl-groupe.com) 0 466 689 689

**La marque du terrain à bâtir**